

PROCÈS-VERBAL de la Réunion du 9 octobre 2009

L'an deux mille neuf, le neuf octobre, à dix-huit heures cinquante, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis à Namur pour une réunion de travail sur convocation du Conseil d'Administration (mail du Président Mr Francis VENTER) en date du 25 septembre 2009.

La réunion est présidée par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'Association. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire.

Le Président constate que 11 membres effectifs sur 21 membres effectifs sont présents. Le Président rappelle que les points à l'ordre du jour de cette réunion ne donneront lieu à aucun vote. L'ordre du jour de la présente réunion était le suivant :

1. Nuit de l'Obscurité 2010 : quelle date pouvons-nous proposer aux naturalistes wallons et flamands ainsi qu'aux astronomes flamands ?
2. Thèmes abordés lors du Congrès Européen pour la Protection du Ciel Nocturne auquel ont assisté Roland BONINSEGNA et Thierry HANON-DEGROOTE. Idées et pistes que pourrait suivre l'ASCEN ?
3. Divers

Le Président ouvre alors les débats sur les points figurant à l'ordre du jour :

1. NUIT DE L'OBSCURITE 2010

Jusqu'à hier, aucune date pour la future « *Nuit de l'Obscurité* » (NO) n'avait été décidée. Mais hier justement, le Président a reçu un mail de Pauline DE WOUTERS, la responsable d'Inter-Environnement Wallonie en ce qui concerne l'événement NO. Dans ce mail, elle nous explique que le Bond Beter Leefmilieu (les naturalistes flamands) a décidé de manière unilatérale de fixer la date de la prochaine NO au samedi 16 octobre prochain. Les astronomes flamands de Preventie Lichthinder et du VVS ont accepté cette proposition. Cette décision nous rassure quelque part car les incertitudes sont levées et cette date est suffisamment loin de l'Earth Hour pour que cette dernière n'interfère pas dans notre événement.

De plus, il y a une possibilité de le faire en commun avec le « *Jour de la Nuit* » français (qui aura lieu pour la première fois ce 24 octobre 2009). Pauline veut contacter les naturalistes français du mouvement AGIR qui participent à l'événement. Le Président va contacter sans trop tarder les astronomes de l'ANPCEN française pour leur proposer de faire leur prochain « *Jour de la Nuit* » le 16 octobre 2010.

Roland BONINSEGNA nous a donné les éphémérides pour cette date (présence de Jupiter et de la Lune).

Thierry HANON-DEGROOTE nous propose de quand même « *surfer* » sur l'événement Earth Hour qui aura lieu le samedi 27 mars 2010. Essayer quelque part de faire passer notre message qui est plus complet que celui du WWF en termes de pollution lumineuse et

d'impacts des éclairages nocturnes. Sans pour autant mettre en route une machinerie importante comme celle de la NO. Et rien ne nous empêche d'y faire de la pub pour notre NO du 16 octobre 2010.

2. CONGRÈS EUROPÉEN POUR LA PROTECTION DU CIEL NOCTURNE

Roland BONINSEGNA et Thierry HANON-DEGROOTE ont participé au récent Congrès Européen pour la Protection du Ciel Nocturne à Armagh (Irlande). Ils sont revenus avec plusieurs idées et pistes intéressantes à suivre.

Thierry nous a fait un long exposé sur les informations qu'il a trouvé lors du congrès. Les présentations étaient axées sur plusieurs thèmes principaux : études scientifiques et analyses, effets sur l'environnement, aspect médical et éducation.

Il nous a révélé que dans d'autres pays comme l'Allemagne, on retrouve même des consultants en pollution lumineuse, ce qui paraît étonnant vu de Belgique.

Dans notre pays, nous souffrons d'un manque d'études en matière d'éclairages et de pollution lumineuse. Il n'y a aucun expert indépendant (universitaire ou autre) qui ne se soit intéressé à ce sujet. Pourtant, avec les politiques d'économie d'énergie qui se profilent à l'horizon, il y a des opportunités à suivre.

De nombreux documents et interventions étaient axés sur les LED. Il est vrai que ces nouveaux types de lampes sont prometteurs en termes d'économie d'énergie et pourraient être un plus dans la lutte contre la pollution lumineuse (parce que l'architecture des lampadaires y est souvent de bonne qualité, de type Full Cut Off)... à condition, évidemment, que les économies ne conduisent pas aux excès. « *Utiliser des LED, oui, mais bien les utiliser* ». Un usage intelligent des LED permet de gagner (financièrement) beaucoup : un argument « *choc* » pour convaincre les autorités à mettre en place de meilleurs systèmes d'éclairages que ceux que l'on retrouve habituellement en Belgique.

En matière médicale, il y avait lors du congrès pas mal d'informations en ce qui concerne les troubles générés par la pollution lumineuse.

Beaucoup de gens dans les autres pays font des mesures de pollution lumineuse. La plupart avec des SQM (Sky Quality Meter). Thierry nous a parlé aussi d'un autre appareil de mesure qui est apparu récemment et qui permet de faire des mesures multiples (presque en continu) avec acquisition et traitement sur ordinateur (avantage : mise en place d'une automatisation des prises de mesure). Il s'agit du « *Light-Meter* » un appareil relativement bon marché (aux environs de 100 €) qui permet de faire des mesures de pollution lumineuse avec un angle d'incidence du capteur beaucoup plus large que le SQM. On parle ici d'un angle proche des 180° (80° pour les premiers SQM).

Une idée serait de mettre en place une politique de mesures de pollution lumineuse en région francophone. Alex BRUCATO a été désigné pour s'occuper de cette analyse.

3. DIVERS

Un point proposé par Raoul LANNOY : la mise en place d'un forum internet pour communiquer entre nous avec comme avantage le fait que ce soit plus rapide à mettre en place qu'une réunion « *en live* ». De plus, on peut retrouver facilement les traces écrites des discussions et des interventions et on peut facilement faire intervenir des « *extérieurs* » à l'ASCEN. L'inconvénient est que cela nécessite que chacun « *joue le jeu* » et que cela ne soit pas réservé qu'à seulement quelques membres de l'ASCEN.

Tout le monde est d'accord de mettre ce forum en place. Ce dernier sera à l'image du forum « *Ciel Noir* » de l'ANPCEN que l'on peut retrouver sur Yahoo.

Bien évidemment, il est destiné à faire passer des messages et des idées qui touchent à la problématique de la pollution lumineuse ou à la vie de l'association ASCEN. Evitons donc qu'il ne devienne un « *fourre-tout* » où on retrouve des paquets de messages qui n'ont rien à voir avec le but initial du forum.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de l'Association.

Francis VENTER
Président

Philippe VANGROOTLOON
Secrétaire